

SYNTHESE DE L'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME FAIR FUTURE
Renforcement des acteurs d'Éducation au Commerce Équitable (ECE) et
structuration du milieu associatif



Charlotte Boisteau, Stéphane Boulc'h, consultants

MAI 2022

L'évaluation externe du programme FAIR Future a été menée entre novembre 2021 et mai 2022. Elle avait pour objectif de tirer les leçons de l'expérience acquise lors du développement de la première phase du programme FAIR Future et d'améliorer les pratiques du consortium porteur du projet. Elle visait également à impliquer les différentes parties prenantes du programme pour établir des perspectives d'évolution, traduites dans une seconde phase du programme : FAIR Future 2. Notre exercice s'est déroulé en deux étapes, l'une rétrospective et l'autre prospective, durant lesquelles ont été réalisés plusieurs entretiens individuels et groupés ainsi que des observations d'activités ou de réunions. Notre approche a été transformative (en vue de la phase 2) et participative (en impliquant le plus grand nombre). Les recommandations formulées par les évaluateur.rice.s s'adressent indifféremment à l'ensemble des membres du consortium FAIR Future.

Les trois principaux axes évaluatifs ont été explorés :

- L'appropriation de l'Éducation au Commerce Équitable par les acteurs d'éducation
- Le renforcement de capacité des acteurs associatifs
- Le fonctionnement du consortium

L'appropriation de l'Éducation au Commerce Équitable par les acteurs d'éducation

Un sujet en voie d'appropriation

Tout d'abord, il convient de noter des différences notoires entre la sensibilisation, la promotion, l'éducation à la consommation ou l'éducation au commerce équitable : FAIR Future a eu à cœur de s'emparer pleinement d'un contexte favorable¹ pour faire monter en capacités l'ensemble des membres du consortium sur l'Éducation au Commerce Équitable (ECE), aujourd'hui mieux comprise et maîtrisée.

FAIR Future est désormais un espace d'ECE bien identifié par les différents collègues d'acteurs au sein de Commerce Équitable France et c'est déjà là un grand succès. Aussi, parmi les membres du consortium, tout le monde ne touche pas le même public, ce qui au vu du changement poursuivi de structuration, de soutien et de déploiement en France de l'ECE constitue nécessairement un atout formidable pour en déployer les diverses facettes de façon optimale.

L'élaboration de la charte a facilité l'appropriation de l'ECE parmi les membres du consortium et ceux de CEF. Vivante, la charte peut initier à l'assimilation des enjeux d'éducation et d'ECSI ainsi qu'aux compétences requises en termes de renforcement de capacités, de formation, de sensibilisation ou de plaidoyer. Elle est, en soi, un bon support de formation à l'ECE et un excellent argumentaire pour s'ouvrir à d'autres publics auprès desquels FAIR Future 2 développera ses relations, notamment à l'échelle territoriale : les associations locales et partenaires des membres de FAIR Future, les acteurs d'ECSI ou d'éducation populaire, les acteurs de l'ESS, etc.

Une communauté éducative qui se renforce

La crise de la Covid 19, qui est intervenu 9 mois après le démarrage du projet, a eu des impacts importants sur les modalités de mise en œuvre du programme FAIR Future : le public enseignant était

¹ L'inscription de l'ECE dans l'article de loi relatif à la définition du commerce équitable (loi ESS de 2014) est extrêmement incitatrice et fédérative pour les membres du consortium : "Les entreprises faisant publiquement état de leur appartenance au commerce équitable participent à des actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables."

plus difficile à mobiliser, les interventions bénévoles ont été rendues compliquées et, en conséquence, les acteurs de l'ECSI et plus spécifiquement de l'ECE se sont parfois démobilisés.

Dans les territoires, les publics relais des membres du consortium (associations locales ou partenaires locaux) constituent un vivier de forces vives pouvant diffuser le message de l'ECE. Pour intéresser les jeunes au commerce équitable, il semble nécessaire de s'allier et de lier plus directement le sujet à d'autres thématiques au cœur de leurs préoccupations : transition écologique, alimentation durable, etc.

FAIR Future n'a pas encore systématisé son accompagnement aux acteurs et peine à ancrer l'ECE au sein d'institutions qu'elle touche pourtant, mais de manière fortuite. FAIR future 2 pourra ainsi s'attacher à inscrire les dynamiques dans la durée auprès des instances éducatives (primaires, collèges, lycées, universités) et des associations étudiantes. La valorisation de leur contribution au consortium, les mobilisera davantage et les effets s'en trouveront nécessairement amplifiés.

Aussi, FAIR Future 2 peut continuer de s'ouvrir à d'autres acteurs et d'encourager la dynamique pluri-acteurs du consortium : acteurs associatifs, chercheurs, collectivités doivent continuer de monter en capacité ensemble et de capitaliser sur leurs pratiques et expériences d'ECE. En définitive, il s'agit d'asseoir dans FAIR Future 2, une stratégie collective d'accompagnement des acteurs locaux. Son opérationnalisation pourra se faire autour d'un cercle vertueux d'ECE : mutualisation des savoirs, renforcement des apprentissages, valorisation et promotion.

Des outils et démarches précieux déployés par les acteurs éducatifs

Les outils développés dans le cadre du programme FAIR Future sont nombreux, tous pertinents, aux effets pas nécessairement importants en nombre mais pourtant toujours qualitatifs.

À titre d'exemple, le jeu *Panique à la TransiSchool* est un réel succès : sa création a profité de la crise sanitaire et a pu être réalisée en 18 mois alors que le jeu est extrêmement complet et bien adapté aux collégiens. Il peut être utilisé à différentes échelles et invite les formateurs à l'inscrire dans un parcours éducatif long et durable.

Le dispositif « *Génération Équitable* », quant à lui, est un excellent outil de mobilisation des jeunes, leur offrant des espaces d'échange d'expériences et de pratiques fortement appréciés. L'appel à projets connaît un certain succès puisqu'il a attiré, cette année, plus de 25 candidatures. Le fait que 12 lauréats bénéficient d'un appui financier n'exclut pas les autres candidats dont les projets, s'ils le souhaitent, peuvent également être soutenus par l'ensemble des dispositifs inclus dans Génération Équitable.

D'autres outils ont parfois fait émerger des effets inattendus, comme par exemple le dispositif *Coup de pouce*, qui a renforcé les échanges entre membres du consortium et favorisé le sentiment d'appartenance à FAIR Future. Parfois, les outils sont prometteurs mais manquent toutefois encore de visibilité.

Le potentiel de diffusion et de valorisation des outils d'ECE, au travers des différents médias et de l'ensemble des membres, notamment ceux qui sont maillés territorialement, est extrêmement précieux. FAIR Future2 pourra développer une stratégie collective sur les outils et démarches adaptées au sein du consortium : pourquoi créer tel outil ? avec quelle perspective de changement ? auprès de quel public ? Il s'agit de ne pas produire trop d'outils mais plutôt d'aller vers une adaptation des outils existant aux différents publics visés et détendre encore leur diffusion. Le temps d'accompagnement doit être bien considéré de manière à penser sa répartition entre les membres du consortium.

Le renforcement des capacités des acteurs associatifs

La structuration, le soutien et le déploiement de l'ECE en France, impliquaient tacitement le renforcement des capacités des membres du consortium de FAIR Future. Sur ce plan, le programme est allé au-delà de ses intentions initiales dans la mesure où toutes les parties prenantes, y compris les associations locales et les partenaires du programme, sont mieux formées, équipées, informées.

Les investissements massifs consacrés au renforcement des capacités ont été décisifs pour permettre au programme de concrétiser ses ambitions. On a vu qu'en dépit d'un contexte sanitaire difficile, les membres du consortium FAIR Future sont parvenus à tenir leurs engagements en termes d'activités déployées et d'outils développés.

Au-delà des facilités de financement et d'encadrement offertes par le programme, qui ont optimisé les capacités opérationnelles, chaque participant, à son degré d'implication, a acquis davantage de sensibilité et de maîtrise envers l'ECE et ses enjeux, une certaine culture de co-construction, de concertation et d'ouverture à l'Autre, une meilleure aptitude à l'analyse, à l'ingénierie et à la gestion de projet, une plus grande visibilité et reconnaissance institutionnelle, etc. Les associations locales impliquées dans FAIR Future se sentent davantage dynamisées et certaines sont plus enclines à intégrer des dynamiques collectives qu'elles ne l'étaient auparavant.

Tous ces acquis sont des gages de la durabilité de la structuration du secteur de l'ECE et constituent des promesses de développement à venir. FAIR Future 2 devra s'attacher à rendre ces progrès explicites, car pour l'heure, ni la conception de la logique d'intervention, ni le dispositif de suivi-évaluation ne permettent de rendre tout à fait compte de leur portée.

Par ailleurs, en endossant plus ouvertement une dimension de structuration du milieu associatif, le programme pourra pleinement servir les associations locales, aujourd'hui freinées par des contextes territoriaux et des facteurs structurels, organisationnels et institutionnels contraignants.

Endosser, expliciter, diversifier et territorialiser son approche et ses objectifs de renforcement des capacités permettra à FAIR Future 2 d'optimiser ses apports pour, en définitive, ancrer et valoriser son impact sur l'ECE en France.

Le fonctionnement du consortium

La dynamique collective et pluri-acteurs du consortium est en voie d'affirmation

Une véritable dynamique collective a été créée et portée par la coordination, ce qui valide l'animation du consortium par CEF, dont la structuration collective s'avère pertinente et utile pour les activités de structuration, de renforcement de capacités et de suivi des avancées.

Les membres se (re)connaissent mieux et leurs relations sont de meilleure qualité à mesure que l'expérience collective évolue. Il existe aujourd'hui une plus grande confiance entre les membres, qui génère un sentiment d'appartenance à FAIR Future : une identité commune se dessine, de même qu'une culture de co-construction et de recherche des complémentarités.

Le cadre collectif a des répercussions au-delà du consortium dans la mesure où le travail des membres avec leurs réseaux d'associations locales ou partenaires est plus systématique et structuré et où les parties prenantes recherchent davantage les opportunités d'alliances au sein des territoires.

Cette émulation aurait d'ailleurs favorisé une certaine résilience du programme face à la crise sanitaire de la COVID-19, stimulée notamment par l'émergence d'une redevabilité collective que FAIR Future 2 devra s'attacher à cultiver.

Cette redevabilité collective doit aussi passer par une clarification des responsabilités communes en matière de renforcement des capacités, de suivi-évaluation, de gestion des connaissances. Elle

implique aussi une attention plus systématique à la mutualisation des ressources et des compétences, à l'entraide ainsi qu'à la collaboration entre les membres du consortium ainsi qu'entre leurs réseaux.

Une culture d'apprentissage organisationnel qui s'installe

Les membres du consortium FAIR Future font le constat dans leurs équipes et chez certains de leurs bénévoles d'un intérêt et une sensibilité plus marqués qu'au début du programme pour le suivi-évaluation. Une attention particulière y a été consacrée, stimulée par la mise en place d'espaces de réflexion et d'expérimentation sur le suivi-évaluation et l'étude d'impact de l'ECE.

Le programme est doté d'un dispositif de suivi-évaluation fonctionnel mais l'approche stratégique et l'ingénierie du programme sont très axées sur les activités et ne permettent pas encore d'apprécier l'impact du programme selon une vision claire des changements recherchés et des progrès à réaliser dans leur direction.

FAIR Future 2 pourra capitaliser l'expérience de la première phase et créer un DSE commun qui systématiser les procédures et les outils de suivi-évaluation, à partir d'indicateurs harmonisés et orientés changements.

En dépit d'un contexte sanitaire difficile, le programme FAIR Future sera donc parvenu à tenir ses engagements :

- La plupart des activités programmées ont pu être réalisées
- Les outils et démarches déployés auprès des acteurs éducatifs fonctionnent bien.
- L'ECE est mieux comprise et maîtrisée par les membres du consortium
- FAIR Future renforce nettement les capacités des membres du consortium, des associations locales et des partenaires du projet.
- Le consortium est en mesure de se doter d'une stratégie collective
- Un début de culture de l'évaluation d'impact émerge de même qu'une sensibilité accrue aux enjeux de la communication.

Le secteur de l'ECE s'en trouve ainsi mieux structuré. L'efficacité opérationnelle et le degré de cohésion stratégique atteints valident l'animation du collectif par CEF et le montage en consortium.

L'ensemble de ces acquis offre alors à FAIR Future 2 les bases d'une approche stratégique plus collective, ancrée dans les réalités territoriales et propice à une maîtrise accrue des effets et de l'impact.